

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance chimique/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit :	SubliJet® R Cyan, Magenta, Yellow, Jet Black
Première publication :	7 Décembre 2009, Vers. 2.00
Utilisation :	Encre d'impression pour impression numérique au jet d'encre
Société :	Sawgrass Europe Unit 5/6 Arundel Business Park, Claywheels Lane, Hillsborough Sheffield, S6 1LZ Royaume-Uni +44 (0) 114 231 6887
ChemTrec® Numéro de téléphone d'appel d'urgence 24 h/24 :	États-Unis/Amérique du Nord : (800) 424-9300 International : (703) 527-3887

2. Composition/Informations sur les ingrédients

Description générale :	Colorant de dispersion Dispersion dans des milieux aqueux
Composant(s) dangereux :	Les dangers indiqués ci-dessous se rapportent à la substance désignée. La concentration dans la préparation est indiquée sur la droite.
Lignine sulfonée	Xi, phrases R 36 <2 %

3. Identification des dangers

Effets potentiels sur l'environnement :	On ne prévoit pas de dangers significatifs pour l'environnement en cas de libération du matériau dans l'environnement.
Prudence :	Éviter tout contact avec les yeux.

4. Premiers secours

Mesures générales

Demander un avis médical en cas d'apparition de symptômes quelconques semblant dus à un contact avec ce produit.

En cas de contact avec la peau

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec du savon et d'abondantes quantités d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec d'abondantes quantités d'eau et demander un avis médical.

En cas d'inhalation

En cas d'observation de symptômes dus à l'inhalation, retirer la victime de la zone contaminée. Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche à l'eau. Demander un avis médical. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Ce produit n'est pas considéré comme présentant un risque d'incendie.

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau, mousse, poudre, dioxyde de carbone
Dangers particuliers en cas d'exposition : Ne pas évacuer de l'eau contaminée par des substances chimiques dans les égouts, le sol ou les eaux de surface. Des mesures suffisantes doivent être prises pour contenir l'eau utilisée pour l'extinction. Éliminer l'eau et le sol contaminés conformément à la réglementation locale.
Porter un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne pas ingérer ni respirer. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la contamination du sol, des égouts et des eaux de surface.
Mesures en cas de déversement : Ramasser par un moyen mécanique et recueillir dans un récipient convenant pour l'élimination. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire.

7. Manipulation et stockage

Précautions particulières de prévention des incendies et explosions : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter les températures supérieures à 40 °C et inférieures à 0 °C.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Limite(s) d'exposition : Aucune. Veiller à ce que la ventilation soit suffisante.
Hygiène sur le lieu de travail : Tenir à distance des aliments et des boissons. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Mesures de protection :
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection adaptées.
- Protection de la peau et du corps : Porter des gants adaptés.

9. Propriétés physico-chimiques

Forme physique :	Dispersion liquide	
Couleur :	Coloré	
Odeur :	Caractéristique	
Point/Plage d'ébullition :	Environ 100 °C	
Point d'éclair :	> 100 °C	
Propriétés oxydantes :	Aucune	
Densité :	~1,1 g/cm ³	25 °C
Solubilité dans l'eau :	Miscible	
Valeur de pH :	7-9	20 g/l
Viscosité :	2-6	25 °C

10. Stabilité et réactivité

Stabilité de la substance :	Stable dans des conditions normales
Conditions à éviter :	Éviter des températures supérieures à 40 °C et inférieures à 0 °C.
Matières à éviter :	Agents réducteurs forts. Agents oxydants comme les chlorates, les bromates et les nitrates
Produits de décomposition dangereux :	Il est impossible de prédire exactement la substance qui sera produite lors de la décomposition thermique du produit. Toutes les fumées qui peuvent être produites sont potentiellement irritantes/toxiques et il faut porter une protection adaptée.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	- DL50 orale	> 2 000 mg/kg	Rat
Irritation primaire (Peau)	Non irritant	Lapin	OCDE 404
(Yeux)	Non irritant	Lapin	OCDE 405
Effets nocifs chez l'homme	Une irritation de la peau et/ou des yeux peut apparaître en cas de contact direct et prolongé		
Informations additionnelles			

12. Informations écologiques

Écotoxicité				
Toxicité pour les bactéries	CI50	> 320 mg/l	3 h	
Toxicité pour les poissons	CL50	> 1 000 mg/l	96 h	Poisson zébré OCDE 203
Récapitulation	Ni toxique ni nocif pour les organismes aquatiques			
Persistance et dégradabilité				
Bioélimination	80-90 %, analyse COD,			OCDE 302B
Récapitulation	Éliminé par adsorption sur les boues de traitement des effluents			
Comportement dans les stations d'épuration	Pas d'inhibition. Pas d'inhibition de nitrification connue			
Données écologiques additionnelles				
DBO5	0 mg O ₂ /g			
DCO	1 455 mgO ₂ /g			
Teneur en phosphore	0 %			
Teneur en organohalogénés	0 %			
Teneur en métaux	La teneur en métaux est inférieure aux limites recommandées par l'ETAD			

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit :	Le matériau retiré et/ou le produit superflu doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.
Élimination des récipients souillés :	Envisager une réutilisation locale ou un recyclage. Si ce n'est pas possible, procéder comme pour le produit pour l'élimination.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé parmi les matières dangereuses pour le transport.

Tenir séparé des produits alimentaires.

Numéro ONU : -

Classification CDG-CPL : -

Page IMDG : -

ADR/RID : -

OACI/IATA : -

15. Informations réglementaires

Symbole et classification N'est pas classé parmi les matières dangereuses.

Phrases R

Phrases S

Contient

Directive UE 99/45

16. Autres informations

Ne pas inhaler les vapeurs ni les aérosols

Liste de phrases R pertinentes (Section 2)

R36 : Irritant pour les yeux.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et conformément à toutes les réglementations légales en vigueur. Les informations figurant dans le présent document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour objectif de décrire notre produit du point de vue des conditions de sécurité. Elles ne doivent donc pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques.